

Risque Terrorisme

Depuis plusieurs années, nous assistons à l'émergence de nombreux groupuscules terroristes à travers le monde, liés à la fois à des tendances mondiales et des contextes locaux. Qu'elles soient menées par des organisations ou des « loups solitaires », les attaques terroristes peuvent toucher des cibles de natures diverses. Au sein d'une entreprise, l'identification des cibles potentielles et du niveau de risque qui leur est associé est une tâche complexe nécessitant l'intervention d'experts.

Une attaque terroriste peut engendrer des pertes humaines, financières, opérationnelles, fonctionnelles, mais également fortement impacter l'image d'une entreprise.

Évaluer le risque

Être en mesure d'évaluer le risque d'attaques terroristes, de quelque nature qu'elles soient, est devenu une nécessité dans la prévention et le contrôle de ces menaces. Il est aujourd'hui inenvisageable d'assurer la sécurité des personnes ou ressources financières de manière efficace sans avoir au préalable évalué le degré de risque encouru. Il est donc nécessaire d'intégrer dans une politique de gestion des risques, la notion de risque terrorisme.

Les ingénieurs AIG, spécialisés dans la prévention et la sécurité face aux actes terroristes, ont établi et développé une **méthodologie d'analyse complète**, afin de répondre à cette demande et d'accompagner au mieux une clientèle aux activités vulnérables (transport, tourisme, commerce, énergie, chimie, etc.).

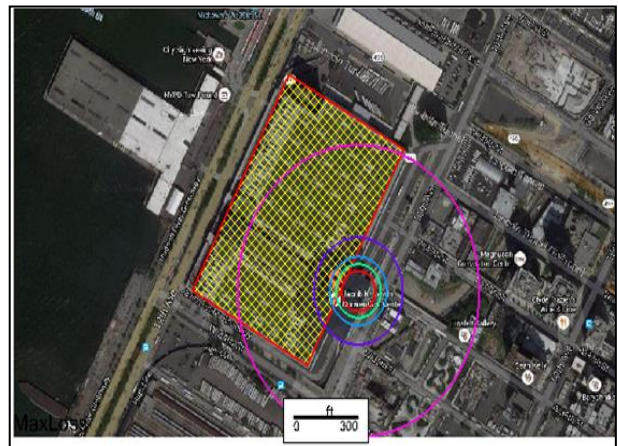
Cette démarche est ainsi développée autour de trois axes clés :

- Analyse de la menace
- Sécurisation de l'environnement externe
- Sécurisation de l'environnement interne.

Le niveau de menace est établi à l'aide d'analyses géopolitiques, prenant en compte les mesures de lutte

antiterrorisme d'un pays, mais également le climat politique actuel. Grâce à une analyse à l'échelle nationale et locale, les ingénieurs AIG sont en mesure d'établir le niveau de risque potentiel encouru.

Afin de préconiser les mesures de protection les mieux adaptées, **AIG a développé un simulateur de scénarios et de pertes potentielles** suite à une attaque explosive à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment, à un événement à proximité, à une attaque à main armée, à une émeute, ...



SMARTBLAST : Simulation des pertes matérielles et financières en cas d'attaque explosive.

Prévenir le risque

Suite aux nombreuses attaques et menaces subies ces dernières années à travers le monde, les procédures de prévention se sont développées afin de contrôler le niveau de risque : surveillance du courrier et des véhicules de livraison, sécurisation des sites en construction, renforcement de la vidéosurveillance, fouille des visiteurs, mise en place « d'obstacles » devant les immeubles et lieux très fréquentés, etc...

Ces mesures de prévention doivent également favoriser la réactivité du personnel, améliorer la gestion

Risque Terrorisme

de crise et permettre un retour à une activité normale rapidement en cas d'évènement.



Contrôler le risque

Les attaques terroristes étant imprévisibles et en perpétuelle évolution, la mise en place d'actions de prévention ne peut être suffisante.

Il est primordial d'assurer un suivi régulier afin de réévaluer et d'adapter les mesures correctives selon l'évolution des risques encourus.

Un accompagnement dans la sécurisation de vos activités, par des visites de contrôle régulières, est ainsi mis en place afin de suivre au mieux le degré de risque.

Opter pour l'expertise AIG

Composée d'experts, d'une trentaine d'ingénieurs spécialisés et d'un responsable mondial, l'équipe prévention terrorisme met à votre disposition une méthodologie spécifique à ce risque et vous garantit une capacité d'intervention mondiale. Les supports et outils mis en place vous offrent un diagnostic complet et un accompagnement régulier dans la protection de vos activités.

Pour plus d'information, contactez votre interlocuteur AIG habituel.



DMC AIG – Ingénierie – Risque Terrorisme 001 – Décembre 2018

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.

Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.